

13 avril 2015

## LA VACCINATION UN GESTE CITOYEN POUR TOUTE LA VIE



# LE VACCIN : UN MÉDICAMENT QUI EN ÉVITE BEAUCOUP D'AUTRES!

Un vaccin est un médicament que l'on reçoit quand on est en bonne santé... et pour le rester! Sans pour autant provoquer la maladie, le vaccin va stimuler le système immunitaire pour qu'il fabrique des anticorps. Les anticorps reconnaîtront plus rapidement le virus ou la bactérie responsable de la maladie et pourront ainsi les neutraliser.

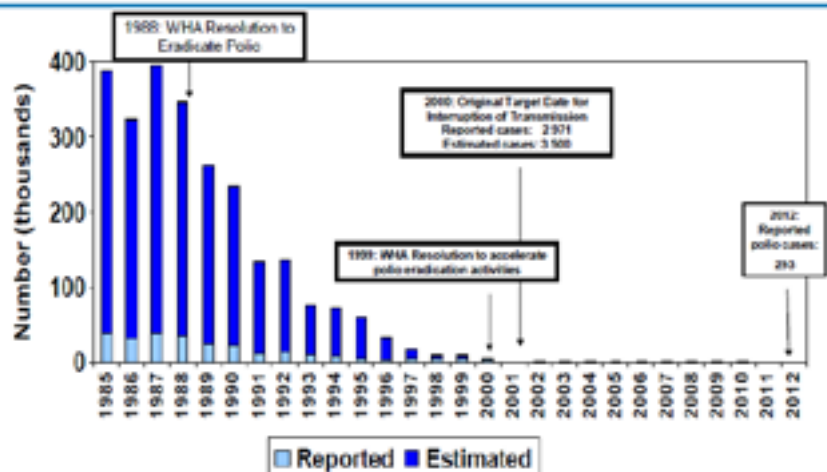
La vaccination permet de prévenir l'apparition de certaines maladies qui pourraient entraîner de graves complications. Cela revient donc à prendre un médicament avant, plutôt que d'en prendre beaucoup après.

## LE VACCIN, LE MÉDICAMENT LE PLUS EFFICACE !

L'efficacité de la vaccination a largement été démontrée. De nombreuses maladies ont quasiment disparu grâce aux programmes de vaccination.

La vaccination a par exemple permis de diminuer le nombre des cas de poliomyélite au niveau mondial de plus de 99% depuis 1988, passant de 350 000 à 416 cas notifiés en 2013. Ces chiffres ne sont pas anodins quand on sait que cette maladie entraîne une paralysie irréversible pour 1 personne sur 200 atteintes de la maladie et qu'elle touche principalement des bébés ou de très jeunes enfants <sup>1</sup>.

### Progress in Polio Eradication, Estimated and Reported Polio Cases, 1985-2012 <sup>2</sup>



La mise sur le marché d'un vaccin est un long parcours du combattant. Des contrôles au niveau national, européen et mondial sont organisés tout au long du processus de développement et continuent pendant toute la période où le vaccin est utilisé auprès de la population.

En moyenne, il s'écoule entre 10 et 15 ans entre le début de la phase clinique et la mise sur le marché du vaccin. Cette longue période permet d'être certain que ce vaccin sera efficace, utile par rapport à ce qui existe déjà sur le marché et sûr. Et cette surveillance ne s'arrête pas une fois que le vaccin est mis sur le marché. En Belgique, c'est l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé qui est chargée de compiler tous les rapports d'effets secondaires et de juger si le vaccin doit ou non continuer à être utilisé.



**Air de Familles parcours d'un vaccin :**

[http://www.one.be/parents/videos-parents/air-de-familles/air-de-familles/details-air-de-familles/parcours-vaccins/?tx\\_ttnews%5BbackPid%5D=797&tx\\_ttnews%5Bpointer%5D=3](http://www.one.be/parents/videos-parents/air-de-familles/air-de-familles/details-air-de-familles/parcours-vaccins/?tx_ttnews%5BbackPid%5D=797&tx_ttnews%5Bpointer%5D=3)



Source :

- <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs114/fr/>
- [http://apps.who.int/immunization\\_monitoring/data/SlidesGlobalImmunization.pdf](http://apps.who.int/immunization_monitoring/data/SlidesGlobalImmunization.pdf)

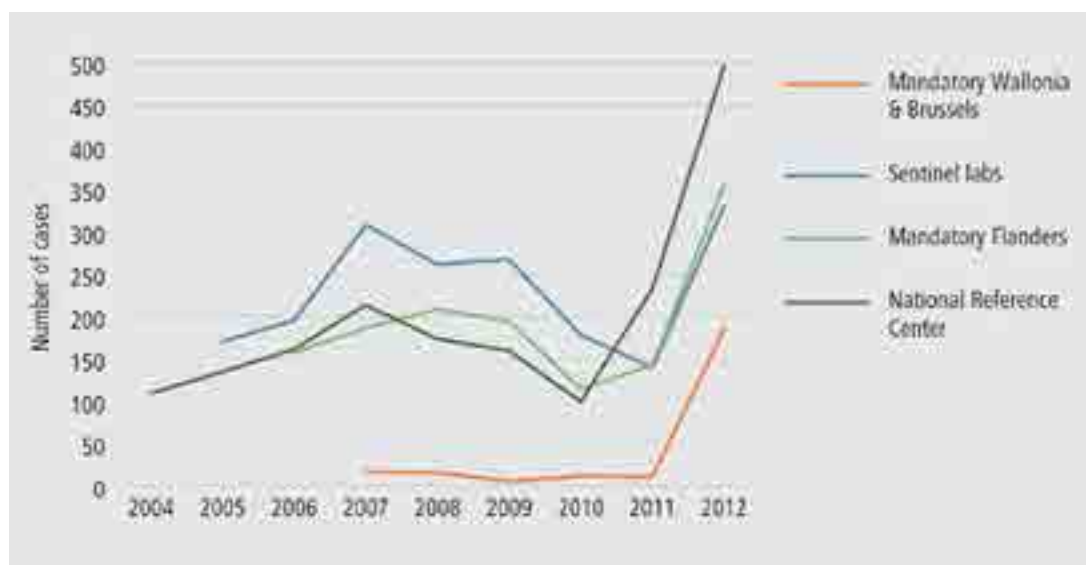
## DES MALADIES DU PASSÉ ? NON !

Le succès des programmes de vaccination a permis la quasi disparition de nombreuses maladies dans les pays développés, alors **pourquoi continue-t-on à prôner la vaccination** contre ces maladies ? Les récentes épidémies de coqueluche et de rougeole nous apportent la réponse. Nous vivons dans une société mondialisée où les déplacements aux quatre coins du monde sont fréquents. **Si nous cessons d'être vigilants, les maladies finissent par réapparaître** dans les pays où elles avaient quasiment disparu.

Ces dernières années en Belgique, **le nombre de cas de coqueluche a explosé**, 496 en 2012, 808 en 2013 et déjà 1064 cas pour les neuf premiers mois de 2014. **Depuis 2010, plusieurs bébés sont décédés suite à la coqueluche** <sup>3</sup>.



Une étude a montré que les enfants dont les parents refusaient la vaccination avaient 23 fois plus de risque de développer la coqueluche par rapport aux enfants vaccinés et que 11% des cas de coqueluche étaient dus au refus du vaccin par les parents<sup>4</sup>. La coqueluche est donc bel et bien un risque pour les bébés en Belgique aujourd'hui !



Nombre de cas de coqueluche par source d'information, Belgique, 2004-2012 (réseau de Laboratoires vigies, déclaration obligatoire, Centres nationaux de référence)

Source :

3. Chiffre ISP

4. Glanz J M, McClure D L, Magid D J, Daley M F, France E K, Salmon D A, Hambidge S J. Parental Refusal of Pertussis Vaccination Is Associated With an Increased Risk of Pertussis Infection in Children. Pediatrics 2009;123:1446-1451

# LES VACCINS, DES PIQÛRES MOINS DOULOUREUSES ET DES MÉDICAMENTS MOINS DANGEREUX QUE LES MALADIES...

Bien sûr, prendre un médicament n'est jamais un geste anodin. Les vaccins, comme tous les autres médicaments, peuvent engendrer des effets secondaires. Dans la plupart des cas, ils sont mineurs et temporaires ; une poussée de fièvre ou une sensibilité, voir un gonflement au site d'injection. Dans de très rares cas, des effets comme des réactions allergiques graves peuvent survenir après la vaccination, comme après la consommation d'un nouvel aliment. L'organisation mondiale de l'allergie (WAO) considère que les problèmes d'allergie sévères attribuables à la vaccination sont extrêmement rares et que le risque de ne pas vacciner un enfant est plus important que celui lié à l'allergie <sup>5</sup>.

Mais, les vaccins ne sont pas les seuls à provoquer des effets secondaires !

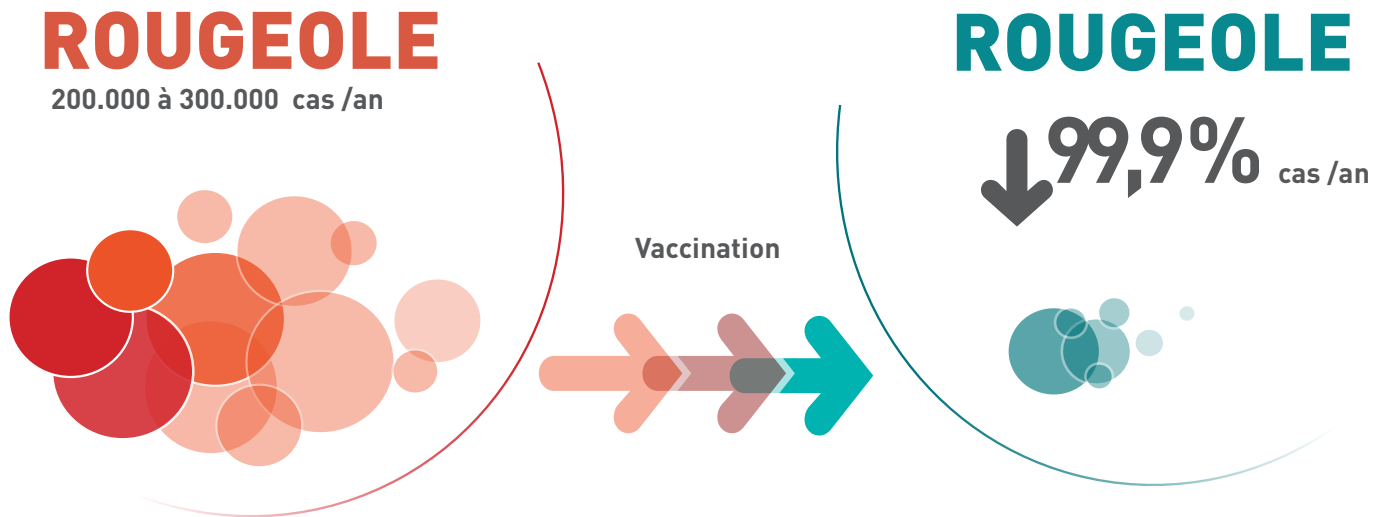
A côté de ces effets indésirables mineurs ou très rares des vaccins, les maladies engendrent également des effets secondaires qui sont bien plus fréquents et graves.



Source :

5. [http://www.worldallergy.org/professional/allergic\\_diseases\\_center/vaccination\\_and\\_risk/](http://www.worldallergy.org/professional/allergic_diseases_center/vaccination_and_risk/)

Par exemple, la rougeole est une maladie grave et très contagieuse qui peut entraîner de nombreuses complications: otite, pneumonie, encéphalite... et malheureusement aussi des décès (environ 1 cas pour 1000 personnes infectées dans les pays développés). L'introduction de la vaccination contre la rougeole a permis une diminution de 99,9% du nombre de cas par an.



Complications	Risques suite à maladie	Risques suite à vaccination RRO
Otite	7 à 9 %	0 %
Pneumonie	1 à 6 %	0 %
Diarrhée	6 %	0 %
Encéphalite	0,05 % à 0,1 %	0,0001 %
Décès	0,01 % à 0,1 %	0 %

D'autres complications sont possibles

Graphique basé sur:

Agence de la santé publique du Canada. " Rapport national sur l'immunisation au Canada". Relevé des maladies transmissibles au Canada. Vom3253.2006 p1-49.  
 Direction générale de la Santé. Comité technique de vaccination. Guide des vaccinations. Ed.2012. Saint-Denis.Inpes.colL.varia.2012

Les effets secondaires des vaccins existent, mais dans une bien moindre mesure que ceux des maladies. **La balance risques-bénéfices penche donc indéniablement du côté de la vaccination. La peur des effets secondaires ne doit donc pas représenter un frein à la vaccination.**

# LA VACCINATION TOUT AU LONG DE LA VIE

**AVANT  
LA CONCEPTION**

Rougeole  
Grippe



**PENDANT  
LA GROSSESSE**

Grippe  
Coqueluche



2 MOIS

**Pneumocoque**

3 MOIS

Poliomyélite

Diphtérie-

Tétanos-

Coqueluche

4 MOIS

**Pneumocoque**

Haemophilus

influenzae de type B

12 MOIS

Rougeole

Rubéole

Oreillons

**Pneumocoque**

Hépatite B

15 MOIS

Méningocoque c

**Rotavirus**

**Vaccination cocoon de  
l'entourage de l'enfant  
pour le protéger !**



Air de Familles majeurs et  
vaccinés :

[http://www.one.be/parents/  
videos-parents/air-de-  
familles/air-de-familles/  
details-air-de-familles/  
majeurs-et-vaccines/](http://www.one.be/parents/videos-parents/air-de-familles/air-de-familles/details-air-de-familles/majeurs-et-vaccines/)



5-6 ANS

Poliomyélite

Diphtérie-Tétanos-Coqueluche

11-12 ANS

Rougeole

Rubéole

Oreillons

15-16 ANS

Diphtérie-Tétanos-Coqueluche

24-26 ANS

Diphtérie-Tétanos-Coqueluche

**TOUS  
LES 10 ANS**

Diphtérie-Tétanos-Coqueluche



## LES MALADIES CONTRE LESQUELLES LES VACCINS NOUS PROTÈGENT

**L'haemophilus influenzae de type b (Hib) :** Cette bactérie provoque des méningites qui peuvent être mortelles, surtout chez les enfants de moins de cinq ans. Elle peut provoquer une otite, une pneumonie ou une septicémie. Les infections à haemophilus peuvent être mortelles ou laisser parfois des séquelles graves comme surdité ou paralysies.

**L'hépatite B :** Maladie virale qui touche le foie et se manifeste au début par un état grippal : fièvre, courbatures, maux de tête, vomissements, fatigue. La maladie peut guérir spontanément mais peut aussi devenir chronique chez une personne sur dix, et déboucher sur une cirrhose ou un cancer du foie. Au plus l'infection par le virus de l'hépatite B survient tôt dans la vie, au plus est grand le risque de devenir porteur chronique. Le porteur chronique peut transmettre le virus toute sa vie.

**Le Rotavirus :** est un virus ubiquitaire. C'est la première cause de diarrhée sévère du nourrisson et du jeune enfant de par le monde.

Les symptômes principaux sont des vomissements, de la diarrhée aqueuse et une fièvre variable pouvant dépasser les 40°C après une période d'incubation brève (2 jours environ). D'autres symptômes, tels que douleurs abdominales, malaises, asthénie, infection des voies respiratoires peuvent survenir. Un malaise grave peut être le premier signe chez un nourrisson. L'intensité des symptômes est variable : si elle est souvent modérée et limitée, la gastroentérite peut cependant conduire à une déshydratation sévère et même au décès dans de rares cas dans nos pays.

**La rougeole :** Maladie virale se manifestant d'abord par de la fièvre prolongée accompagnée d'une toux rauque et un catarhe oculo-nasal suivis après quelques jours d'une éruption de taches rouges sur l'ensemble du corps. Cette maladie est réputée bénigne à tort en effet, elle peut être suivie de différentes complications telles que otites, broncho-pneumonies, et même encéphalite irréversible.

**La rubéole :** Maladie infantile bénigne d'origine virale se caractérisant par des symptômes peu importants de fièvre, toux, rhinite et pharyngite associés à une éruption pâle sur le visage, puis le corps et les membres. Cependant, la maladie est particulièrement dangereuse si une femme enceinte l'attrape pendant les trois premiers mois de sa grossesse car elle risque de provoquer des malformations graves du fœtus. C'est pourquoi, on vaccine tous les enfants, garçons et filles dès l'âge d'1 an pour éviter la propagation de la maladie qui risque de toucher des jeunes femmes ne l'ayant pas eue dans leur enfance, donc sans aucune protection.

**Les oreillons :** Maladie virale caractérisée par de la fièvre, une rhino-pharyngite, un gonflement douloureux des glandes salivaires parotidiennes. Cette maladie parfois se complique de surdité, pancréatite, myocardite, méningo-encéphalite chez l'adolescent et l'adulte.

L'inflammation des testicules (orchite) ou des ovaires n'entraîne une stérilité que très rarement.

**La poliomyélite :** Maladie virale aiguë dont la gravité est variable. Elle se manifeste par de la fièvre, des maux de tête,

**Méningocoques type C :** Les infections invasives dues aux méningocoques peuvent revêtir deux formes différentes : Une méningite avec risques de séquelles cérébrales.

Une septicémie fulgurante évoluant vers un syndrome de coagulation intra-vasculaire disséminée, cause de décès et d'importantes séquelles physiques.

La transmission de la maladie est exclusivement humaine, via les sécrétions naso-pharyngées par contact avec un porteur sain ou un porteur malade. La bactérie est incapable de survivre en dehors de l'organisme humain.

Le méningocoque de type C était la principale cause d'infection à méningocoque avant la généralisation de cette vaccination.

« **Streptococcus pneumoniae** » : La forme la plus grave de la maladie provoquée par le «Streptocoque pneumoniae» est la méningite, mais on peut aussi observer des otites, des pneumonies et des septicémies.

Les infections à pneumocoques peuvent être soignées par des antibiotiques ; toutefois, depuis quelques années, on assiste à l'apparition de certaines souches résistantes aux antibiotiques les plus fréquemment utilisés. Ce phénomène met d'autant plus en évidence l'importance de la vaccination comme moyen de prévention. Le vaccin utilisé jusqu'à présent prévient les maladies causées par sept des sérotypes les plus répandus de pneumocoques. Il est administré gratuitement depuis début 2007. Depuis le mois de septembre 2011, un vaccin à 13 valences est utilisé à la place du vaccin heptavalent.

une angine, un dérangement gastro-intestinal. Elle peut entraîner des atteintes de la moelle épinière et laisser des séquelles sous forme de paralysie.

Seule la vaccination contre la poliomyélite est obligatoire pour tous les enfants en Belgique.

**La diphtérie :** Le bacille diphtérique provoque une angine sévère (appelée autrefois « croup »), les amygdales sont recouvertes d'une substance épaisse qui s'étend vers le fond et le bas de la gorge, rendant la respiration difficile et pouvant même entraîner l'asphyxie ; les complications cardiaques, rénales, neurologiques sont graves et parfois mortelles.

**Le tétanos :** Suite à la contamination d'une plaie, même minime par le bacille tétanique, ou ses spores présents dans la terre ou des selles d'animal, les toxines produites vont provoquer une maladie grave encore mortelle, caractérisée par des contractures musculaires très douloureuses qui nécessitent des soins importants et intensifs. La paralysie des muscles respiratoires peut entraîner la mort.

**La coqueluche :** Cette maladie très contagieuse, due à une bactérie, se caractérise par de violentes quintes de toux qui peuvent entraîner des difficultés respiratoires et des vomissements. C'est une maladie grave, parfois mortelle, avant l'âge de 6 mois car les quintes de toux peuvent provoquer des arrêts respiratoires ou cardiaques. De jeunes parents non immunisés peuvent l'attraper sans s'en rendre compte et la transmettre à leur bébé.

# LA VACCINATION, UN GESTE CITOYEN



La vaccination représente donc un véritable programme de préservation de la santé publique qu'il est important de soutenir pour assurer la santé de tous les membres de la collectivité !

Outre la protection conférée à l'individu vacciné, la généralisation de la vaccination au sein d'une population confère également une protection collective. Plus il y a de personnes vaccinées au sein d'une population, moins le virus circule et plus le risque d'être en contact avec le microbe est faible et... moins il y a de malades ! Se faire vacciner représente donc un véritable geste citoyen. En choisissant de faire les différents rappels de vaccins à temps, on assure sa propre bonne santé mais aussi celle de nos enfants, de notre meilleure amie enceinte, de notre grand-père ou encore du bébé que nous croiserons dans le bus ou au super-marché...

**Le calendrier vaccinal, le respecter c'est rester en bonne santé !**

Régulièrement, l'OMS transmet aux différents gestionnaires nationaux des programmes de vaccination, une compilation d'informations clés sur les recommandations actuelles en la matière. En Belgique, c'est le Conseil Supérieur de la Santé (CSS), l'organe d'avis mis en place par le Service Public Fédéral Santé publique qui élabore le **calendrier vaccinal** sur base de ces recommandations.

**Respecter le calendrier de vaccination, c'est s'assurer que l'on est protégé au maximum contre les maladies !**



# LE RÔLE DE L'ONE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

La vaccination est reconnue comme la stratégie la plus efficace en santé publique pour préserver la population des maladies<sup>6</sup>.

L'une des missions fondamentales de l'ONE est la promotion de la santé de l'enfant. C'est pourquoi la vaccination constitue un programme prioritaire de santé préventive à l'ONE.

À l'ONE, nous avons à cœur de protéger tous les enfants et afin que des problèmes financiers ne constituent pas un frein à la santé des enfants, l'ONE propose à tous les enfants de 0 à 6 ans des consultations gratuites de médecine préventive. Lors de ces consultations l'équipe médico-sociale vérifie entre autres le bon développement de l'enfant, effectue différents dépistages et réalise également les vaccinations. L'ONE est le plus grand vaccinateur en Belgique francophone. L'Office vaccine plus de la moitié des enfants sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 66% de la population infantile à Bruxelles et 55% en Wallonie, et particulièrement les enfants issus des milieux les plus défavorisés<sup>7</sup>.



Vaccinateurs en Fédération Wallonie-Bruxelles

Vaccinateur	RRO		Rota1	
	n	%	n	%
O.N.E.*	260	55.7	228	55.1
Pédiatre	170	36.4	152	36.7
Généraliste	23	4.9	22	5.3
Service hospi	14	3.0	12	2.9
<b>Total</b>	<b>467</b>	<b>100</b>	<b>414</b>	<b>100</b>

\* Crèches ou PMI, les médecins de crèche sont inclus dans ces chiffres

Source :

6. Eisner et al. Screening and prevention in Swiss primary care: a systematic review Int J Gen Med. 2011;4:853-70. Epub 2011 Dec 16. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22267938>

7. Swenner B et Robert E, Enquête de couverture vaccinale des enfants de 18 à 24 mois en Communauté française (Bruxelles excepté), Rapport Provac-ULB, Novembre 2009.

# L'OBLIGATION VACCINALE : POUR QUE TOUS LES ENFANTS RESTENT EN BONNE SANTÉ

Il est important de distinguer l'obligation d'être vacciné contre la poliomyélite qui s'applique à tous les enfants de Belgique, de l'obligation vaccinale au sein des milieux d'accueil.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, tous les enfants qui fréquentent une crèche, une maison d'enfants ou qui sont gardés par un(e) accueillant(e) doivent être vaccinés contre certaines maladies<sup>8</sup>. Il s'agit d'une obligation légale qui permet d'assurer la santé de tous les enfants<sup>9</sup>.

Tous les parents en ont fait l'expérience, lorsque les enfants rentrent en crèche ils tombent malades. Ils rampent, apprennent à jouer ensemble, mettent tout en bouche... ce sont leurs premières expériences de la vie en collectivité et c'est une période très importante ! Mais l'ONE a également à cœur de protéger leur santé. En imposant à tous les enfants d'être vaccinés, on s'assure que ces maladies ne circuleront pas dans la collectivité. Ainsi, même les enfants les plus jeunes, qui ne sont peut-être pas encore totalement immunisés car ils n'ont pas encore complété leur calendrier vaccinal pourront faire leurs premières expériences en toute sécurité !



Source :

8. En Fédération Wallonie-Bruxelles ces vaccins protègent contre les maladies suivantes : Diphtérie, coqueluche, haemophilus influenza de type b, rougeole, rubéole, oreillons. Le vaccin contre la diphtérie est toujours associé à celui du tétanos.

9. ARRETE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE PORTANT REGLEMENTATION GENERALE DES MILIEUX D'ACCUEIL du 27 FEVRIER 2003, article 31)

# LES CHIFFRES DE LA COUVERTURE VACCINALE EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Couverture vaccinale selon le type de vaccin disponibles en Fédération Wallonie-Bruxelles

Vaccin (n=512)	1	2	3	4
<b>Hexavalent</b>	98.0(502) 96.9-99.2	98.0(502) 96.9-99.2	96.9(496) 95.5-98.3	90.0(461) 87.4-92.7
<b>RRO</b>	92.4(473) 90.2-94.6	/	/	/
<b>Méningocoque</b>	91.2(467) 88.7-93.7	0.2 (1) 0-0.2	/	/
<b>Pneumocoque</b>	97.1(497) 95.6-98.5	93.6(479) 90.9-96.2	80.7(413) 76.9-84.4	1.4 (7) 0.4-2.4
<b>Rotarix®</b>	76.0(389) 71.5-80.5	72.8(373) 68.3-77.3	/	/
<b>Rotateq®</b>	6.1(31) 4.0-8.1	5.7(29) 3.7-7.7	4.5(23) 2.6-6.3	/
<b>Tétravalent</b>	1.6(8) 0.5-2.6	1.6(8) 0.5-2.6	1.2(6) 0.2-2.1	0.4(2) 0.0-0.9
<b>Haemophilus influenzae de type b</b>	1.0(5) 0.1-1.8	1.0(5) 0.1-1.8	0.6(3) 0-1.2	0.2(1) 0.0-0.6
<b>DTP</b>	0.4(2) 0-0.9	0.4(2) 0-0.9	0.6(3) 0-1.2	0.2(1) 0.0-0.6
<b>Poliomyélite IPV</b>	/	/	/	/
<b>Hépatite b</b>	0.8(4) 0.0-1.5	0.8(4) 0.0-1.5	0.4(2) 0.0-0.9	/

Couverture vaccinale en fonction de la fréquentation ONE

ONE (%)	Hexa4	RRO	MénC	Pn3	Rota1	Rota2
<b>Oui</b>	93.5	95.1	95.1	86.1	79.6	76.3
<b>Non</b>	86.5	89.7	86.9	75.8	84.9	81
<b>p value</b>	*	*	***	**	NS	NS

## LA VACCINATION DANS LE MONDE



Statistiques sanitaires mondiales :

[http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/112816/1/WHO\\_HIS\\_HSI\\_14.1\\_fre.pdf?ua=1](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/112816/1/WHO_HIS_HSI_14.1_fre.pdf?ua=1)



# L'OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

Les besoins des enfants et des parents sont en évolution permanente. Leur offrir des services de qualité, accessibles à tous, qui répondent à leurs besoins, en nombre suffisant et favorisant l'égalité entre tous les enfants, sont les défis auxquels il appartient à l'Office de tenter de répondre en tant que service public.

Deux grandes missions guident les interventions et les réponses apportées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) à ces besoins : l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial d'une part et l'accompagnement de l'enfant et de ses parents d'autre part.

L'Office de la Naissance et de l'Enfance exerce sa mission d'accueil en développant et en assurant une offre d'accueil diversifiée pour l'enfant en dehors de son milieu familial. Cette offre comprend les milieux d'accueil de la petite enfance (collectifs et à caractère familial) et les milieux d'accueil durant le temps libre (accueil extrascolaire, écoles de devoirs et centres de vacances).

L'Office de la Naissance et de l'Enfance exerce sa mission d'accompagnement notamment par l'organisation de consultations prénatales, de services de liaison, de consultations pour enfants, de l'accompagnement des familles à domicile. Il intervient également dans le cadre de la prévention de la maltraitance par le suivi des équipes SOS-Enfants, par la création et la diffusion d'outils de prévention ainsi que par l'aide à l'adoption. Depuis la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat, les compétences de l'ONE se sont élargies au suivi préventif de la santé en milieu scolaire.

Il offre des services accessibles à tous, sans discrimination et attache une attention particulière aux enfants et aux familles les plus fragilisés. C'est notamment dans ce cadre que l'Office soutient des Lieux de rencontre enfants et parents et les haltes accueil. Il réalise également de nombreux supports d'informations et d'éducation à la santé qui s'inscrivent également dans sa mission de soutien à la parentalité.

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est enfin un organisme scientifique et médical qui mène des recherches afin d'adapter au mieux ses politiques aux besoins des usagers de ses services. Il exerce également une mission de formation des professionnels de l'enfance. C'est un organisme ouvert sur le monde qui s'intéresse aux initiatives internationales menées en faveur des enfants et des familles.

## CONTACTS PRESSE

CATY GUILLAUME  
Responsable du Service Communication externe  
Gsm : 0486 50 51 53  
[caty.guillaume@one.be](mailto:caty.guillaume@one.be)

VANESSA PONTET  
Conseillère en Communication externe  
Gsm : 0493 31 04 63  
[vanessa.pontet@one.be](mailto:vanessa.pontet@one.be)



Chaussée de Charleroi 95 - 1060 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 542 12 11 / Fax : +32 (0)2 542 12 51  
[info@one.be](mailto:info@one.be) - [ONE.be](http://ONE.be)

ONE.be